

REPONSES AUX BESOINS / PROPOSITIONS (SYNTHESE)

1.1. SANTE

- Réduire la mortalité prématurée via une amélioration de la prévention médico-sociale via 3 axes :
 - 1) Augmenter les moyens, incroyablement peu élevés à l'heure actuelle ;
 - 2) Mieux détecter les personnes à risques (exclus, agriculteurs, personnes vivant dans les zones de mortalité anormales ; cf. carte présente dans les Actes) ;
 - 3) Solutions proposées par un citoyen présent lors du forum (Homme, 36 ans, Charleville-Mézières) : hybridation des secteurs sanitaire et social professionnel et du bénévolat. Massifier le service civique.
- Si le gain de population est un objectif prioritaire, chercher à développer des maisons de retraites accueillantes et des nouvelles formes de cohabitations plutôt que des politiques orientées vers le maintien à domicile. Pour les maisons de retraite et les EHPAD, il faut bien entendu considérer le temps et les moyens pour appliquer ces mesures ou encore la place du public et du privé ;
- Pour limiter les problèmes à venir liés à la démographie médicale, au niveau national, déconventionner les médecins voulant s'installer dans les zones trop pourvues et réaménager les aides à l'installation. Au niveau local, attirer des médecins belges et d'autres médecins étrangers ;
- Avoir une meilleure réflexion autour des soins dans la Pointe (les patients se dirigent vers la Belgique). Des emplois potentiels sont en jeu ! ;
- Supprimer la zone franche de la Ronde Couture pour sauvegarder le maillage des pharmacies et/ou empêcher les rémunérations honteuses de certains médecins ;
- Mieux prendre en compte la baisse du budget de la sécurité sociale et ses conséquences pour les plus précaires. Il faut favoriser l'accès des plus pauvres à la santé, car ce sont les plus touchés par la crise ;
- Améliorer le transport sanitaire pour les personnes âgées dans les déserts médicaux ;
- Créer des centres municipaux de santé ;
- Augmenter les moyens pour résorber l'insuffisance des lits et places en soins et suite de réadaptation ;
- Réintroduire un contrôle démocratique citoyen au sein du Groupement de Coopération Sanitaire (comprenant les hôpitaux de Charleville-Mézières et de Sedan) ;
- Stopper la suppression d'emplois au sein du Groupement de Coopération Sanitaire.

50 propositions pour les Ardennes suite au Forum Citoyen des Ardennes organisé par ATTAC 08 en 2014. Ce sont les pages 246 à 249 des Actes du Forum Citoyen des Ardennes publiés le 10 mars 2015 et disponibles sur le blog d'ATTAC 08 : <http://attac08.over-blog.org/>.

1.2. PAUVRETE-ISOLEMENT

- Améliorer la situation des familles monoparentales en augmentant les capacités d'accueil des jeunes enfants pour empêcher un cercle vicieux ;
- Généraliser les ambassadeurs de l'énergie dans les quartiers et les communes pour identifier les propriétaires occupants précaires ;
- Améliorer l'aide humanitaire en termes de moyens. Parfois, des améliorations minimales (notamment en termes de bâtiments) peuvent faciliter le travail des associations ;
- Lutter contre l'isolement rural en réorganisant les transports dans le département, conformément aux besoins réels des habitants (et pas aux grands projets...). Développer le ferré et chercher à maintenir la ligne Givet-Charleville, malgré RFF.

1.3. EDUCATION-FORMATION

- Prendre en compte le fonctionnement spécifique des collèges et pas seulement le taux de remplissage des salles ;
- Arrêter la fixation sur les économies potentiellement réalisables en réduisant le nombre de collèges : les chiffres au niveau national montrent que cela ne repose sur aucune logique. En outre, les petits établissements semblent avoir une influence positive sur les résultats des élèves des milieux défavorisés ;
- Augmenter immédiatement les moyens par collégien, en particulier l'investissement ;
- Réfléchir à des dispositifs au niveau de l'information permettant une meilleure orientation des élèves du collège vers le lycée.

1.4. GESTION PREVISIONNELLE DES EMPLOIS ET DES COMPETENCES

- Instaurer une vraie gestion prévisionnelle des emplois et des compétences sur le territoire ardennais tenant compte notamment des besoins des filières pour, par exemple, corriger la surreprésentation du secteur automobile dans le département ou favoriser l'intégration des jeunes sur le « marché » du travail ;
- Augmenter les moyens destinés à la formation et la qualité notamment en langues étrangères ;
- Dans le bâtiment, formations et qualifications inadaptées pour réaliser des travaux (solution proposée par un citoyen présent lors du Forum Citoyen : « transformer les stages en entreprise en formation qualifiante ») ;
- Changer l'image des métiers de l'industrie (et du bâtiment) en lien avec la Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences au niveau territorial afin de réduire le désintérêt des jeunes pour l'industrie ;
- Comme l'a écrit un citoyen présent lors du forum, « simplifier les dispositifs de formation existants, les faire connaître et les faire vivre ». Ou encore les actualiser.

50 propositions pour les Ardennes suite au Forum Citoyen des Ardennes organisé par ATTAC 08 en 2014. Ce sont les pages 246 à 249 des Actes du Forum Citoyen des Ardennes publiés le 10 mars 2015 et disponibles sur le blog d'ATTAC 08 : <http://attac08.over-blog.org/>.

1.5. INFRASTRUCTURES DANS LE DOMAINE DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

- Regrouper les agences locales de développement économique existantes ;
- Créer un outil pour aider à réaliser toutes les politiques industrielles en travaillant sur le foncier (un établissement public foncier par exemple) ;
- Créer une coordination départementale prenant en compte les spécificités locales (banques, URSSAF, santé, éducation, centres de décision des entreprises, etc.) ; Plus généralement, créer des outils de gouvernance locale territoriale en relation avec les organisations de développement économique ;
- Créer une mission d'aides à l'exportation (apporter des appuis aux PME, stands sur des salons internationaux) ;
- Créer une mission d'aides à l'investissement permettant de mobiliser les possibilités de financement, publiques (comme la Banque Publique d'Investissement) et privées. **Rappel :** Attac s'emploie à organiser une mobilisation citoyenne pour imposer des réformes radicales afin de mettre la finance au service de la société.

1.6. ACTIONS GENERALES POUR LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

- Aider à la création d'emplois en structurant et en fédérant les filières. Intégration de filières complètes sur le territoire, comme dans l'exemple du chanvre. Cela permet de développer l'emploi en localisant davantage les activités. Mettre en valeur les systèmes endogènes et développer des circuits-courts ;
- Etablir une cohérence dans les investissements liés au développement économique avec des buts précis et des obligations de résultats ;
- Effectuer une expertise sérieuse par rapport à l'étranger, quasi inexistante à l'heure actuelle (« No man's land ») ;
- S'affranchir des limites départementales dans la coopération et la recherche de fonds. Par exemple, les fonds européens ne sont actuellement pas mobilisés ;
- Favoriser la possibilité de reprise des entités en coopératives ;
- Mieux prendre en compte les filières locales dans les appels d'offre (le bois par exemple) ;
- Mieux valoriser les équipements aéroportuaires ardennais (dont l'aérodrome de Regniowez) et Vatry ;
- Développer d'autres filières en lien avec les compétences locales (imprimantes 3D ?).

1.7. CORRIGER LES DYSFONCTIONNEMENTS DANS CERTAINS SECTEURS

Bâtiment-transition énergétique :

50 propositions pour les Ardennes suite au Forum Citoyen des Ardennes organisé par ATTAC 08 en 2014. Ce sont les pages 246 à 249 des Actes du Forum Citoyen des Ardennes publiés le 10 mars 2015 et disponibles sur le blog d'ATTAC 08 : <http://attac08.over-blog.org/>.

- Augmenter la valeur ajoutée dans le secteur du bâtiment en développant la transition énergétique, en particulier via la rénovation thermique (son impact économique est confirmé par une étude allemande). Accélérer la transition énergétique en informant les citoyens sur les aides existantes (surtout en 2015) ;

Energies renouvelables :

- Développer la production d'énergie renouvelable dans le département via ENERCOOP Ardennes Champagne ;

Tourisme :

- Corriger les dysfonctionnements de l'offre de tourisme ou encore la mauvaise « utilisation » des étudiants dans ce domaine. Par ailleurs, les Vieilles-Forges sont privilégiées par rapport aux infrastructures urbaines ;
- Mieux intégrer l'agriculture dans le territoire ardennais et valoriser les paysages pour le tourisme via les agriculteurs.

Agriculture-ruralité :

- Développer l'autonomie des paysans (y compris par rapport à la valeur ajoutée) ;
- Permettre aux producteurs de se réapproprier l'acte de commercialisation ;
- Développer les fermes et produits bio et favoriser les pratiques plus respectueuses de l'environnement. Intégrer ces pratiques dans la valeur ajoutée ;

Filière-bois :

- Développer la consommation de bois dans le département, aussi bien chez les institutions que chez les particuliers pour concurrencer les « aspirateurs à matières premières » ;
- Développer d'autres utilisations : bois thermochauffé, agroforesterie, etc. ;
- Sensibiliser les petits propriétaires de parcelles de bois sur le fait qu'ils possèdent ces parcelles.

1.8. ENVIRONNEMENT

- Réduire la part des déchets mis en décharge ;
- Alerter le public sur les conséquences environnementales de la crise, à savoir l'augmentation exponentielle anormalement élevée des situations accidentelles depuis 2009, avec une résistance des industriels à les gérer.

1.9. CREER UNE INSTANCE D'INTERPELLATION CITOYENNE

- Créer une instance d'interpellation dans l'intérêt général du département pour que le politique assume ses responsabilités au regard des attentes de citoyens ou du retour critique des citoyens.